



Paris, le 18 mai 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Transposition de la directive européenne sur le tabac, arrivée du paquet neutre : « La France est désormais pionnière en Europe dans la lutte contre le tabac » (Marisol TOURAINE)

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a présenté ce matin en conseil des ministres l'ordonnance transposant la directive européenne permettant de renforcer la lutte contre le tabagisme. Grâce à ce texte et avec l'entrée en vigueur du paquet de cigarettes neutre dans deux jours, « la France est désormais pionnière en Europe dans la lutte contre le tabac », a déclaré la ministre. Et la mobilisation ne s'arrête pas là : Marisol TOURAINE annonce aujourd'hui la création d'un fonds de prévention du tabagisme doté dès cette année de 32 millions d'euros, ainsi que le lancement de deux grandes campagnes de communication pour encourager l'arrêt du tabac.

Avec plus d'un tiers des Français qui se déclarent fumeurs et près de 80 000 morts par an - soit plus de 200 par jour -, la France est malade du tabac. Pour lutter contre ce fléau, Marisol TOURAINE a déployé un arsenal de mesures important, notamment le triplement du remboursement des substituts nicotiques comme les patches, le pictogramme « femme enceinte » sur le paquet de cigarettes ou encore l'interdiction de fumer dans les aires de jeux pour enfants.

La France adopte aujourd'hui officiellement de nouvelles mesures choc. Une ordonnance présentée ce matin en conseil des ministres transpose la directive 2014/40/UE sur la fabrication, la présentation et la vente de produits du tabac : elle permet l'application, à compter du 20 mai 2016, de nouvelles dispositions, notamment l'interdiction des arômes et additifs (par exemple les capsules mentholées) particulièrement attractifs pour les jeunes. Le paquet de cigarettes neutre, voté dans la loi de modernisation de notre système de santé, entrera en vigueur lui aussi à compter du 20 mai.

Par ailleurs, la ministre a annoncé la création d'un fonds de prévention du tabagisme, doté dès cette année de 32 millions d'euros.

Enfin, pour inciter chacun à se mobiliser, Marisol TOURAINE annonce aujourd'hui le lancement de **deux grandes campagnes de communication** :

- **du 23 mai au 30 juin 2016**, une campagne d'affichage, en radio et sur Internet pour lutter contre les idées reçues relativisant l'impact du tabac sur la santé et encourager le recours à *Tabac Info Service* ;
- **en novembre 2016**, « *Moi(s) sans tabac* », une campagne conçue comme un défi collectif pour inciter le plus grand nombre de fumeurs à arrêter de fumer pendant 30 jours : grâce à cette campagne. Cette campagne est inspirée de l'initiative anglo-saxonne « *Stoptober* » et constituera ainsi la 1^{ère} grande expérience de marketing social en France.

« *La France est désormais pionnière en Europe dans la lutte contre le tabac : face à ce fléau, nous ne nous résignons pas.* » (Marisol TOURAINE)

Contact presse : cabinet de Marisol Touraine au 01 40 56 60 65 ou cab-ass-presse@sante.gouv.fr